



– Traduction certifiée d'un document en langue allemande –

Deutsches
Institut
für
Bautechnik
(Institut allemand de la technologie de construction)

DIBt

DIBt | Kolonnenstraße 30B | D-10829 Berlin

Pneumatit AG
Monsieur Markus Sieber
Klosterplatz 1
CH-8462 Rheinau
Suisse

Un établissement de droit public soutenu conjointement
par l'État fédéral et les Länder allemands

**Organisme d'homologation et d'autorisation
pour les produits et types de construction**

Chargée du dossier: Madame Bahlmann

Tél.: +49 30 78730-213

Fax +49 30 78730-11213

Adresse électronique: sba@dibt.de

Date: 19.07.2023

Référence du dossier:

I 42-1.3.91-27/23

Homologation générale de l'organisme de surveillance pour la construction pour le béton avec eau de gâchage «Pneumatit» selon l'ETA-16/0551

Votre demande du 20.04.2023

Monsieur Sieber,

Le 20 avril 2023, vous avez déposé une demande d'homologation générale de l'organisme de surveillance pour la construction pour le béton avec «Pneumatit» selon l'ETA-16/0551 (*European Technical Assessment – évaluation technique européenne*).

Étant donné que «Pneumatit» selon l'ETA-16/0551 est ajouté au béton en tant qu'eau de gâchage selon la norme DIN EN 1008, les conditions pour la délivrance d'un certificat d'utilisabilité selon le § 17, alinéa 1, numéro 1 du Règlement de construction pour Berlin (*Bauordnung für Berlin, BauO Bln*) ne sont pas réunies.

En termes de technologie du béton, l'ajout de «Pneumatit» n'a aucun impact dépassant celui de l'eau de gâchage. C'est pourquoi un certificat d'utilisabilité du produit de construction «Pneumatit» n'est pas nécessaire et qu'il n'est pas non plus possible d'en émettre un. Une homologation générale de l'organisme de surveillance pour la construction ne peut pas être délivrée.

Avec nos cordiales salutations

Stefanie Bahlmann

Deutsches Institut für Bautechnik

Kolonnenstraße 30 B | D-10829 Berlin | Tél.: + 49 30 797 30 - 0 | Fax: + 49 30 787 30 - 320 | E-Mail: dibt@dibt.de | www.dibt.de
Postbank IBAN DE32 1001 00100240 8501 03 | BIC PBNKDEFFXXX | Sparkasse IBAN DE74 1005 0000 0250 0104 02 | BIC BELADEBEXX
Z67206.23

Traduction certifiée d'une **lettre** du **19.07.2023** adressée à **Pneumatit AG, CH-8462 Rheinau**, par le **DIBt (Institut allemand de la technologie de construction), D-10829 Berlin** concernant

**l'homologation générale de l'organisme de surveillance pour la construction
pour le béton avec eau de gâchage «Pneumatit» selon l'ETA-16/0551**

de la langue allemande en langue française.

La traduction jointe du document rédigé en langue allemande dont un fichier PDF m'a été présenté est certifiée complète et conforme à ce document.

Une copie du texte d'origine est annexée à la traduction certifiée.

Le texte de la traduction comporte 1 (une) page.

Les remarques du traducteur sont insérées en italique dans le passage du texte concerné.

(D) 76316 Malsch, le 01.08.2023

Traductrice experte et assermentée de la
langue française pour actes authentiques
et interprète de conférence
près les tribunaux du land de Bade-Wurtemberg

